# **Annexe 9**

**La structure du récit.**

|  |
| --- |
| Un récit est :   * une suite d’actions, * accomplies par un (ou des) personnage(s), * et racontées le plus souvent au passé :   - les situations sont décrites à l’imparfait de l’indicatif.  - les actions sont racontées au passé composé ou passé simple.  L’auteur peut choisir aussi le présent de narration pour rendre son récit plus vivant.  Un récit se décompose en étapes ou séquences narratives :   * la situation initiale présente les personnages installés dans un lieu à un moment donné, * la modification est l’événement qui vient perturber l’ordre initial et cause des transformations, * les transformations sont une suite d’actions destinées à rétablir un état durable, * la situation finale remet en place un état durable. Les personnages sont dans une situation : * -identique à leur situation initiale, * -meilleure que leur situation initiale,   -pire que leur situation initiale. |